



Commune de Chevroux
Commission des finances
Route du Village 5
1545 Chevroux

Chevroux, le 09 décembre 2024

Rapport de la Commission des finances

« Préavis municipal N° 06/2024 - « Budget communal – Année 2025 » »

Au Conseil général

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers

La commission des finances, composée de Madame Bonny-Hurni Fabienne et des Messieurs Lüthi Roland, Liechti Alexandre, Bonny Jean-Luc et Gut-Lacôte Marcel, s'est réunie pour examiner le présent préavis. Après sa rencontre avec la municipalité, la commission a obtenu des réponses à toutes ses questions et à toutes ses incertitudes.

En complément de l'«Info budget 2025» jointe au budget, nous souhaitons mettre en évidence les points suivants :

160.317.0

Concernant la diminution de 10'000.- du budget animation, la municipalité nous a informé que les 20'000 de l'an passé n'ont pas été utilisés dans son intégralité et a donc décidé de ramener le montant à 10'000.- correspondant aux animations effectuées cette année. Pour 2025, le montant budgété comprend à nouveau le cinéma, plus d'autres animations temporaires.

450.436.0

Dans le cadre de l'augmentation des taxes sur les déchets ([Directive d'application 2024](#)), la municipalité a été chargée de faire appliquer les contrôles lors de l'élimination des déchets conformément au règlement existant de 2001, ainsi qu'à l'Avenant au Règlement communal sur la collecte, le traitement et l'élimination des déchets 2021. Il s'agit d'endiguer le tourisme des déchets.

720.351.0

Concernant cette facture sociale qui ne cesse d'augmenter, la commune n'a aucune marge de manœuvre. C'est le canton qui édicte ses lois.

C'est identique pour l'AISTBV, l'ASIPE et le SDIS, la commune n'a aucun pouvoir décisionnel concernant les sommes à leur attribuer.

Concernant le budget à nouveau déficitaire de 31% de plus que l'an passé, après explication de la Municipalité, la commune peut encore endosser cette perte tout en étant conscient des investissements importants à venir, notamment pour le domaine scolaire.

La commission espère des jours meilleurs pour les prochains budgets, qui doivent approcher l'équilibre, et une transparence encore plus évidente avec MCH2, (nouveau plan comptable imposé pour toute la Suisse)

La commission souhaite également une perspective plus claire à moyen terme concernant les investissements pour la vie sociale et les activités rassembleuses pour les habitants de Chevroux.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous demande à la majorité, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseiller, d'accepter le préavis N° 06/2024 tel que présenté.

Chevroux, le 09 décembre 2024

Pour la Commission des finances :

Bonny-Hurni Fabienne : rapporteur


Roland Lüthi


Alexandre Liechti


Bonny Jean-Luc


Marcel Gut-Lacôte